

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Du 30 août 2021 à 20h00

Etaient présents : M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Séverine, M. DURANTON Bertrand, M. HUTHER Fabrice, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme MATHIEU Emilie, M. THIVOLET Daniel, Mme GENIN Chantal, Mme SCHULTZ Laurence, M. JOURDAN Jérôme et Mme BOUCHON Céline et Mme TODARO Marie-Pierre

Secrétaire de séance : M. QUEMIN Denis

Excusés :

Absent :

Procuration :

APPROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le compte rendu du 05 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

DELIBERATIONS :

DECISION MODIFICATIVE N°1

Le crédit ouvert pour l'exercice 2021 sur le budget aire de jeux est à ajuster.

La somme de ce réajustement est de :

En investissement, il est proposé de réduire le montant des dépenses imprévues. Il est proposé d'intégrer des crédits pour financer le terrassement de l'aire de jeux

La décision ci-après est donc proposée au Conseil Municipal

INVESTISSEMENT		
Chapitre	Intitulé	Montant
020	Dépenses imprévues	- 6 000 €
2312	Terrains	+ 6 000 €
TOTAL		0€

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

Approuve la Décision Modificative N°1

Autorise Mr le Maire à procéder à toutes les démarches et dépenses nécessaire à l'exécution de la présente.

RESSOURCES HUMAINES :

- Recrutement de 2 agents technique pour la cantine, garderie et périscolaire :
Nous avons recruté Mélissa BALIT. Un poste reste à pourvoir, un entretien reste à venir.
- Recrutement d'un agent administratif en comptabilité : A ce jour nous avons reçu 4 CV et lettres de motivation, les entretiens sont en cours.
- Départ : M. Stéphane MANDRAN, Agent technique, a quitté son poste le 27 août 2021 et Mme Dorothee PASTRELLO, Agent administratif, quittera le sien le 17 septembre 2021. Un pot de départ se fera le 17 septembre à 18h00 à la salle de

Savas.

PETITE ENFANCE :

- **Remerciements** : Monsieur le Maire remercie la commission scolaire et plus particulièrement Mme Emilie MATHIEU, pour la mise en place du nouveau logiciel et son lien avec la CAF.
- **Personnels écoles** : Une présentation du planning des employés de l'école avec le détail de leurs tâches a été faite au conseil.
- **Rentrée des classes** : Le conseil a été informé du nombre d'élèves et répartition dans les classes. Le jour de décharge de la directrice Mme JACQUIER sera le jeudi cette année.
- **Mobilier ALSH** : Suite à la reprise du périscolaire et des mercredis des semaines d'école, il y aurait besoin de changer et de rajouter du mobilier: 9 grandes tables et 3 plus petites qui se rabattent
Devis société Mob : 3460€ HT
Devis société Wesco : 4000€ HT
Devis société Manutention : 9600€ HT
Le devis Mob a été validé à l'unanimité des présents
Devis matériel de rangement (bacs tiroir, cassiers, etc...) société wesco : 3000€ HT, validé à l'unanimité des présents.
Possibilité d'une subvention de 50% pour aide à l'investissement par la CAF en étude pour les tables et matériels de rangement.
- **Changement lave-vaisselle** : Vu la vétusté du lave-vaisselle de la cantine, il y a lieu de le changer, plusieurs devis ont été fait par la société Philippe :
Haut de gamme avec condensateur : 6000€ HT
Intermédiaire avec condensateur : 4700€ HT
Moyen de gamme sans condensateur : 2695€ HT
Le conseil a validé le modèle intermédiaire, il sera rajouté une douchette et un kit cartouche protection du four le devis final sera, pour le modèle intermédiaire, de 6000€ HT.

URBANISME :

- **OAP 2** : La DDT demande la création d'un dossier loi sur l'eau afin de présenter l'ensemble des incidents possibles.
Une nouvelle réunion avec la société Sofirel aura lieu courant septembre, ils souhaitent poser le permis d'aménager fin septembre.
Le cabinet C2I propose de faire l'étude et le suivi de chantier pour 12300€, d'autres devis sont en cours.
- **OAP 3** : Une demande de pièce complémentaire a été faite pour la gestion des eaux de pluie. Une étude a été faite par la Société Soxiale pour rejet dans les bassins de stockage puis rejet débit de fuite dans celui de la commune. Une rencontre est prévue prochainement pour étudier le projet.
- **DIA, PC et DP** : Le Maire a fait part à l'assemblée des droits de préemptions sur lesquels il n'a pas préempté, et énoncé les permis et demandes préalable arrivés depuis le dernier Conseil Municipal.
- **Atelier** : Une proposition d'achat du terrain de M. BADIN près de l'école a été faite pour la création d'un atelier. Une rencontre entre la mairie et M. BADIN se fera prochainement.

TRAVAUX:

- Elagage : L'entreprise Odet a fini le broyage des routes.
- Inondation : vers le chemin des Arteaux. Un devis a été demandé à l'entreprise Nicolas MANDRAN pour la mise en place d'un puits perdu : 3720€ HT, le Conseil, à l'unanimité des présents, valide le devis. L'installation se fera fin septembre.
- Ecole : la terrasse en bois devant l'entrée de l'école est très glissante par temps de pluie, la commission de travaux propose au conseil de remplacer le bois par du béton désactivé, un devis est en cours.

CADRE DE VIE:

- Illuminations : Un devis pour rajouter des illuminations sur la commune a été fait par la société Décolum pour un montant de 1738.40€ HT.
Un devis a été fait par la société Siteos pour la pose et dépose des illuminations pour un montant de 3423€ HT.
Le conseil valide la commande d'illumination avec 12 voix pour et 3 voix contre.
D'autres devis sont en cours pour la pose et dépose des illuminations.
- Pass sanitaire : Suite au protocole sanitaire, le pass sanitaire est obligatoire pour l'accès à la salle Germain Jaillot, à la salle de Savas et les établissements pleins air (Stade, boulodrome, etc...)

DIVERS :

Bureau mairie

Un devis a été fait pour mettre des pieds électriques au bureau du secrétariat pour un montant de 653.50€ HT, le conseil à l'unanimité des présents a validé le devis.

Fêtes des mères

Suite à la crise sanitaire, qui a empêché la traditionnelle fête des mères des années 2019 et 2020, nous allons pouvoir les fêter le 02 octobre à 17h00 à la salle Germain Jaillot.

Prochain conseil municipal

Lundi 04 octobre 2021 à 20h